

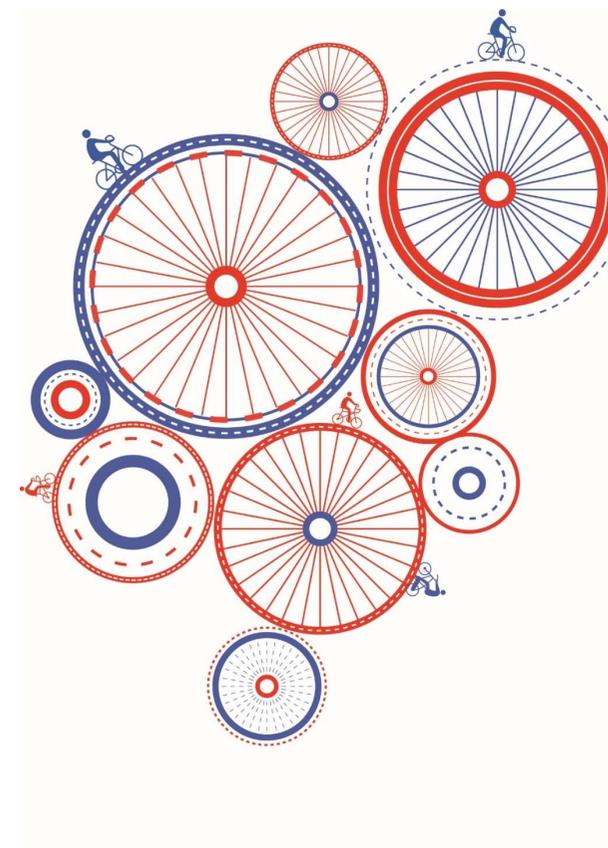


RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Appel à projets AVELO2 – Développer le système vélo dans les territoires

7 mai 2021



# L'équipe AVELO2

Mathilde PAVAGEAU-MANCHERON, Ingénieure animatrice du programme AVELO2, service Transports et Mobilités

[mathilde.pavageaumancheron@ademe.fr](mailto:mathilde.pavageaumancheron@ademe.fr)

Appui au sein du service Transports et Mobilités

- Yann TREMEAC, Chef de service adjoint
- Elodie TRAUCHESSEC, Ingénieure animatrice Mobilités Emergentes
- Claire SCHREIBER, Ingénieure animatrice du programme AVELO

# Sommaire

1

**Contexte et enjeux des politiques cyclables**

2

**Le programme CEE AVELO2**

3

**L'appel à projets AVELO2**

- Les territoires éligibles
- Les axes de l'appel à projets
- Un accompagnement financier et technique
- Comment et quand candidater

1

# Contexte et enjeux des politiques cyclables

**« Le vélo est pertinent sur tous les territoires »**

➤ **Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020**

**Extrait des travaux The Shift Project**

« Le vélo est un mode de déplacement particulièrement pertinent pour décarboner la mobilité dans les zones de moyenne densité »

[www.theshiftproject.org/mobilite-decarbonee](http://www.theshiftproject.org/mobilite-decarbonee)

***Idées reçues sur le vélo :***

<https://cyclingfallacies.com/fr/>

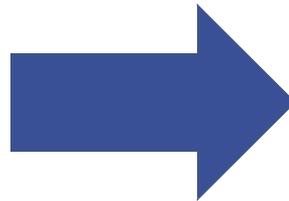
# Le Plan Vélo et mobilités actives (septembre 2018)

- L'ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière
- Un objectif de triplement de la part modale du vélo en France d'ici 2024 : de 3% à 9%
- 4 axes :
  - Développer les aménagements cyclables et améliorer la sécurité routière
  - Sûreté : mieux lutter contre le vol
  - Créer un cadre incitatif à l'usage du vélo
  - Développer une culture vélo



# Un nouveau cadre juridique : la Loi d'orientation des mobilités (2019)

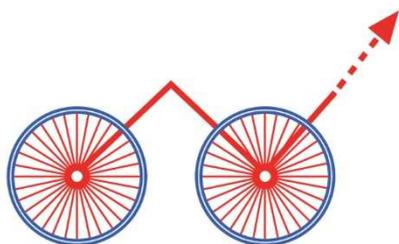
- ✓ Une reconnaissance officielle des modes actifs et de la nécessité de les développer
- ✓ Une obligation pour les communautés de communes de se positionner sur la prise de compétence mobilité (fin des délibérations 31 mars 2021)
- ✓ La déclinaison législative des objectifs du Plan Vélo et Mobilités actives



- Marquage/identification obligatoire des vélos neufs et d'occasion en 2021
- Equipements des gares et pôles d'échanges en stationnements sécurisés
- Embarquement des vélos dans le train : minimum 8 emplacements vélo dans les trains neufs et rénovés
- Forfait mobilité durable
- Mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo
- Ouverture des données de pistes et stationnements cyclables en *open data*

# La place du vélo dans les mobilités en France

## Un engouement de plus en plus fort pour le vélo



- Augmentation de la pratique du vélo
- Augmentation de la fréquentation des infrastructures
  - +32 % de passage journalier de mai à août 2020 par rapport à la même période 2019 notamment milieux urbains
  - + 23% en milieu périurbain et + 21% en milieu rural (Vélo & Territoire)
- Augmentation de l'investissement en faveur des mobilités actives

## La reconnaissance du vélo comme mode de transport efficace :



- Les bénéfices sur la santé
- Apaisement des circulations
- Rééquilibrage du partage de l'espace public



- Emissions de CO2 et de polluants atmosphérique
- Les nuisances sonores
- L'encombrement de l'espace public

# Le vélo : un potentiel fort de déploiement

- France : une faible part modale du vélo pour les mobilités quotidiennes : 2,7 % (moyenne de l'Union européenne = 7%)
- Des métropoles en avance : Strasbourg, Grenoble, Bordeaux, Nantes
- Un retard des territoires ruraux et péri-urbains
- Pour une distance de 5 km
  - 60 % des trajets effectués se font en voiture ...
  - ... alors même que le vélo est plus rapide que la voiture en ville...
  - ... et que 50 % de nos déplacements font moins 7km



# Le programme AVELO

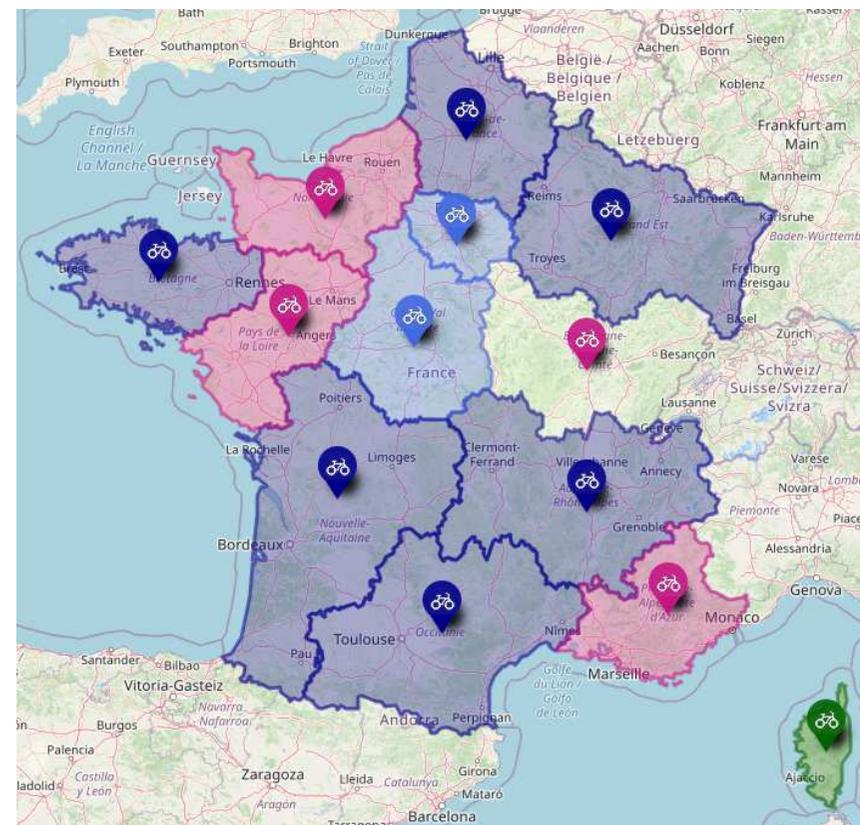
Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (mai 2019 – décembre 2022) – 13M€ - 224 bénéficiaires

3 axes :

1. Financement d'études (schéma directeur cyclable, études pré-opérationnelles) → **132 schémas directeur cyclable financé par AVELO**
2. Emergence de services vélos et mise en œuvre de services innovants → **43 services de location longue durée de vélo**
3. Campagnes de communication/animation grand public, particulièrement à destination des publics jeunes → **51 campagnes de communication en faveur du vélo**

Hors financement CEE (budget ADEME) : recrutement de chargés de mission vélo/mobilités

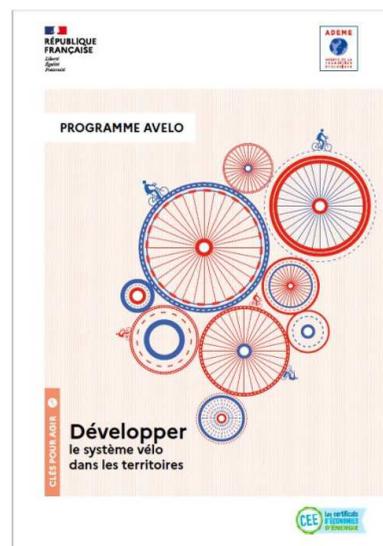
Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats



# Les autres actions de l'ADEME en faveur du vélo

## Produire de la connaissance/des ressources

- Etude  
*Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France (2020)*
- Etude d'évaluation sur les services vélo (2016 et mise à jour en cours)
- Cahier ressources « Développer le système vélo dans les territoires »
- Kit de communication en faveur du vélo (à paraître)



## Soutenir le développement de l'éco-système vélo

- Financement des acteurs de l'éco-système : FUB, Club des villes et territoires cyclables, Vélo & Territoires, Heureux Cyclage, Boîtes à vélo...
- Participation à la coordination des acteurs vélo : groupe de travail au niveau national, cellule France Mobilité au niveau régional

2

## Le programme CEE AVELO2

# Le programme AVELO2 PRO-INNO-53

- Programme financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Durée du programme : 2021 - 2024 (4 ans)
- Enveloppe de **25 M€**
- 10 obligés financeurs



# Enjeux et objectifs du programme

- **400 territoires lauréats**
- Deux appels à projets : 2021 et 2022
- Contribuer à l'objectif de 9 % de part modale du vélo en 2024
- Poursuivre le développement d'une culture vélo au sein des territoires
- Développer le recours aux modes actifs pour les mobilités quotidiennes
- Accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
- Permettre aux territoires de se préparer à déposer des dossiers à l'AAP Fonds Mobilités Actives et à solliciter la DSIL

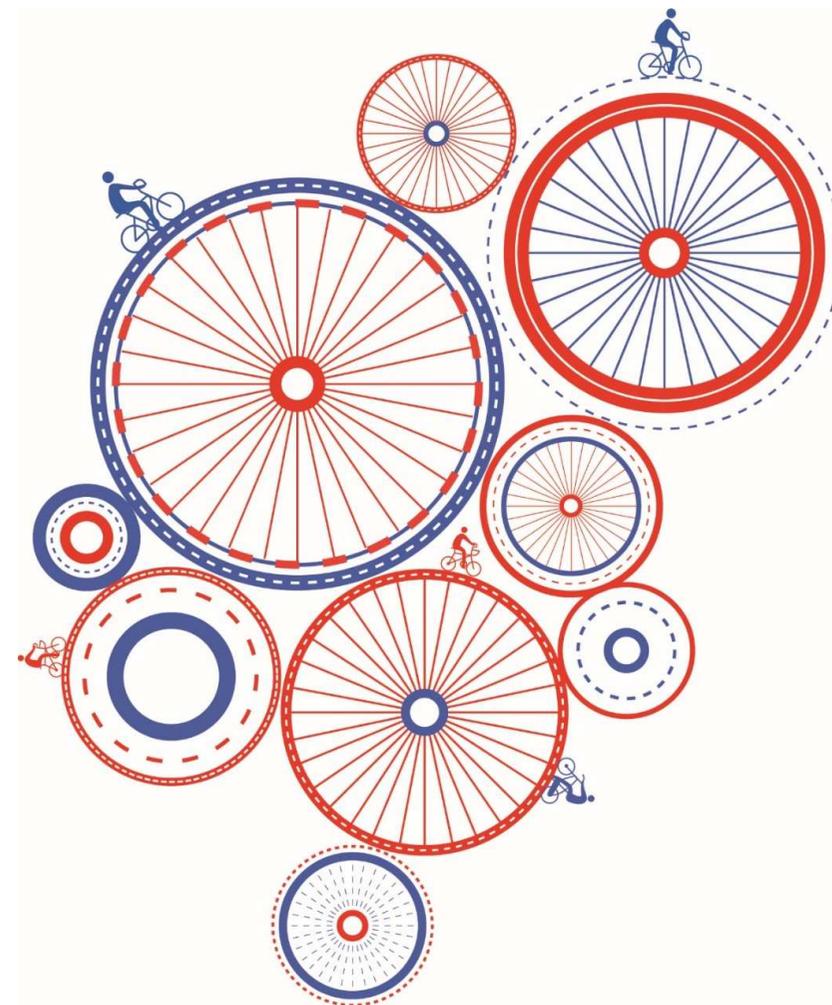
Territoires cibles



- **Les territoires peu denses et/ou ruraux**
- **Périphéries des communautés urbaines ou des métropoles**

3

# L'appel à projets AVELO2 Développer le système vélo dans les territoires



## Accédez à la page AGIR de l'AAP

**Ouverture** : 03 mars 2021

**Clôture** : 16 juin 2021 à 16h

### Préparez votre dossier

> ÊTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR

### CONTACTEZ-NOUS

Avant toute prise de contact, il est important de prendre connaissance du texte de l'AAP et de l'ensemble des documents mis à votre disposition.

> CONTACTER L'ADEME

### Déposez votre dossier

Pièces à déposer :

[Annexe 1 - Dossier de candidature \(docx - 1,41 Mo\)](#)  
[Annexe 2 - Volet financier \(xlsm - 109,28 Ko\)](#)  
[Annexe 3 - Volet administratif \(pdf - 620,75 Ko\)](#)  
[Annexe 4 - Lettre d'engagement sur l'honneur \(docx - 20,16 Ko\)](#)  
[Annexe 5 - Attestation RGPD \(pdf - 474,94 Ko\)](#)

Documents complémentaires  
RIB

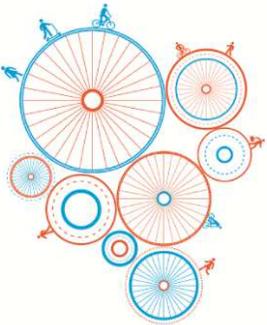
> CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME

### CALENDRIER

À partir du : 03/03/2021 - 12:48  
- Heure de Paris  
Jusqu'au : 16/06/2021 - 16:00  
- Heure de Paris

> DÉPOSER UN DOSSIER

Accueil > AVELO2



**APPEL À PROJET - EN COURS**  
Délai de dépôt des dossiers : du 03/03/2021 - 12:48 au 16/06/2021 - 16:00 - Heure de Paris

## AVELO2

Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables

Mobilité / Transport

> f > t > in

Vous êtes une collectivité territoriale, une intercommunalité ou un syndicat souhaitant encourager la pratique du vélo sur votre territoire en déployant une politique cyclable ambitieuse ?  
Votre projet consiste en la réalisation d'un schéma directeur, d'études d'avant-projet, au lancement d'expérimentation de services vélo, à la réalisation de campagne d'animation et de communication pour favoriser la pratique quotidienne du vélo ?  
Votre objectif est d'aboutir à des actions concrètes de planifications stratégiques, à une augmentation de la part modale du vélo et à un report modal de l'automobile vers le vélo et les modes actifs, à la mise en œuvre de divers événements et animations autour de l'usage du vélo ?

# Éligibilité des territoires

Territoires	Conditions	Éligibles
<b>EPCI &lt; 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>moins</u> de 100 000 habitants</b> (particulièrement les communautés de communes et communautés d'agglomération)		✓
<b>EPCI &lt; 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u></b>	EPCI sont éligibles pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'EPCI faisant <b><u>moins de 100 000 habitants</u></b> .	✓
<b>EPCI &gt; 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u></b>		
<b>Communes &lt; 100 000 habitants</b>	Si elles démontrent que l'intercommunalité dont elles dépendent les soutient dans le projet candidat.	✓
<b>Départements</b>	Pour des projets en lien avec leurs compétences obligatoires (collèges, solidarité, voirie).	✓
<b>Pays</b> (Territoires de projets constitués en PETR, Syndicat mixte, association, GIP, etc.)	Pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'entité faisant chacune moins de 100 000 habitants.	✓
<b>PNR</b>		
<b>Pôles métropolitains</b>		
<b>Syndicats mixtes de mobilité ou de SCoT</b>		
<b>Les bénéficiaires du programme précédent, AVELO PRO-INNO 26</b>		✗
<b>Les régions</b>		✗ ✗

## Les bénéficiaires du programme AVELO PRO-INNO 26 ne sont pas éligibles à cet appel à projets

Une collectivité a été  
bénéficiaire du programme  
AVELO



✗ Ne peut pas candidater

Une commune appartient à une  
intercommunalité qui a été  
bénéficiaire du programme AVELO



✓ Peut candidater

# Les 4 axes de l'appel à projets 2021

**AXE 1 : Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études**



**AXE 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires**



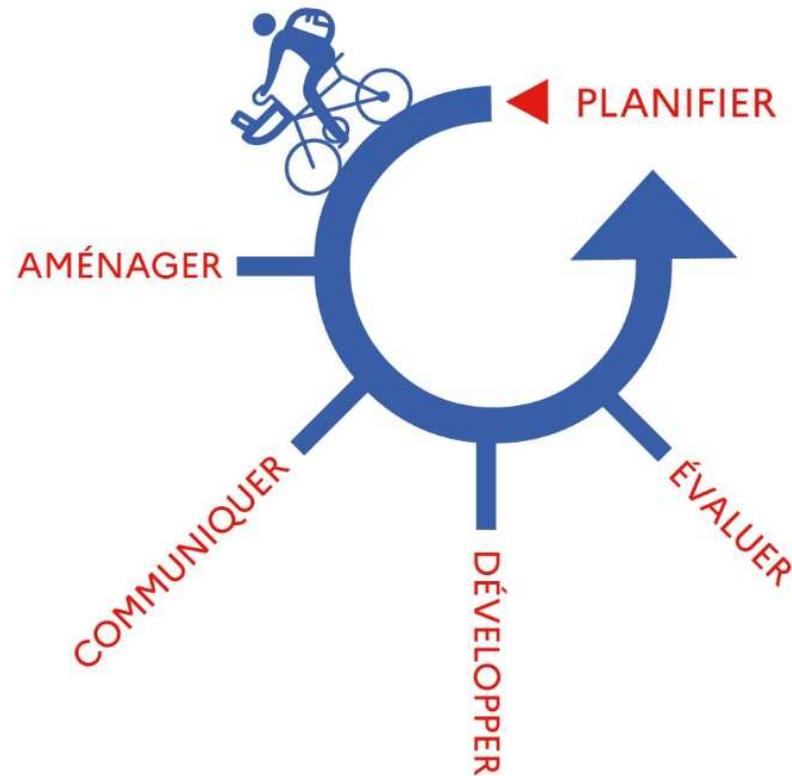
**AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire**



**AXE 4 : Soutenir l'ingénierie territoriale (hors financement CEE)**



# Axe 1- La pierre angulaire pour toute stratégie de développement d'aménagements cyclables



# Axe 1- Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

## ***De planification stratégique :***

- Schéma directeur « vélo » ou « mobilité actives »
- Des démarches d'expérimentations d'aménagement tactique en lien avec le schéma directeur : aménagements cyclables de transition, fermeture/réaffectation de voirie. Seules les dépenses relatives aux études d'avant-projet et d'évaluation seront éligibles

## ***De diagnostics***

- Diagnostic mobilités actives et plan d'actions pour les établissements scolaires du territoire
- Diagnostic mobilité active et plan d'actions pour l'accès aux commerces, aux services de proximité et aux pôles d'activités du territoire
- Diagnostic et étude de stationnement
- Diagnostic et étude de jalonnement

## ***De Planification pré-opérationnelle***

- Maitrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement
- Maitrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires complexes

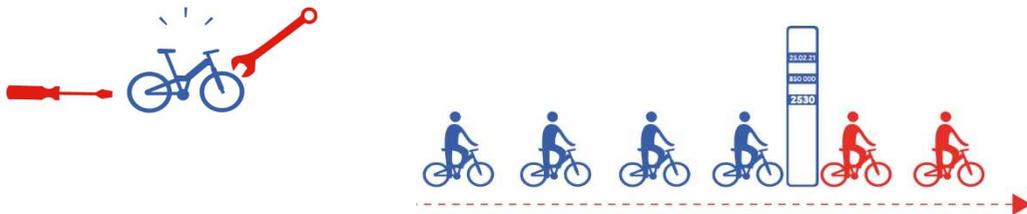
## ***D'évaluation de la politique cyclable et/ou de certains aménagements cyclables***

## Axe 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant :

- L'émergence de services vélos dans des territoires qui en sont peu dotés ou dépourvus (location humanisée, prêt de vélos, ateliers de réparations, etc.)
- La mise en œuvre de services innovants (vélos spéciaux par exemple vélos cargos ou pour le transport d'enfants, vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- La mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélo + transports publics ou mobilité partagée (prêt/location de matériel : vélo pliant, antivol, équipements de sécurité...)

### Sont exclus du périmètre d'AVELO2

- **Les dispositifs de vélo en libre-service**
- **Le stationnement sécurisé** : seuls les arceaux simples peuvent être financés par le programme.
  - Des financements sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre du programme CEE Alveole : <https://programme-alveole.com/>



## Axe 3 - Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant :

- La création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes.
- L'organisation d'évènements : fête du vélo/ Mai à vélo, challenge de la mobilité, tests de vélos, carto-partie, journée sans voiture...
- L'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle, notamment auprès des publics jeunes, des seniors, des personnes en recherche d'emploi ;
- Des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés

## Axe 4 (Hors financement CEE)

**Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant le recrutement de chargé.es de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre la politique cyclable :**

- Réalisation du schéma directeur cyclable
- Animation / communication
- Développement des services
- Evaluation
- Accompagnement des changements de pratiques sociales et comportement

# Prérequis en vue du dépôt d'un dossier de candidature

Si les territoires peuvent solliciter des aides sur chacun des axes

➤ **Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 1, 2 et 3, à moins de solliciter**

- Des aides pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable via une prestation externe (axe 1)

***Ou***

- En justifiant du recrutement d'un.e chargé.e de mission qualifié et compétent en amont ou en parallèle des actions relevant des axe 1, 2 et/ou 3 (axe 4)

➤ **La demande de financement d'un ETP (axe 4) est conditionnée à la réalisation d'un programme d'action en cohérence avec les axes 1, 2 ou 3 de l'appel à projets.**

# L'ADEME vous accompagne financièrement

## Le taux maximal d'aide par type de territoires

Territoires	Taux maximal d'aide par type de territoires
Territoires situés en Zones Non-Interconnectées (ZNI)  Corse, départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), collectivités territoriales (Martinique, Guyane)	70 %
devenir <i>Le porteur devra démontrer clairement qu'il peut prétendre à ce taux de subvention (délibération, lettre d'engagement de l'exécutif de l'EPCI ou du syndicat).</i>	60 %
<b>Autres territoires</b>	<b>50 %</b>

# L'ADEME vous accompagne financièrement

## Montant maximal d'aide

- **Assiette des dépenses éligibles par axe (hors axe 4) :** plafonnée à 100 000 €
- **Montant total maximal de l'aide par porteur de projet (hors axe 4) :** 200 000 €
- **Montant de l'aide axe 4 (aide forfaitaire) :** 30 000 € par an sur 3 ans par agent contractuel Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT)
- **Date de prise en compte des dépenses éligibles :** date à laquelle vous validez le dépôt de votre dossier de candidature sur la plateforme AGIR. A cette issue, vous recevez un accusé de réception qui est daté. C'est la date mentionnée sur cet accusé de réception qui fait foi pour acter la date de prise en compte de vos dépenses éligibles.
- **Durée du projet :** les bénéficiaires ont jusqu'au 30 juin 2024 pour mener leur projet à son terme

# L'ADEME vous accompagne techniquement

- Accompagnement technique sur les 4 axes
- Formations au politiques cyclables
- Webinaire(s)
- Mise en réseau
  - Réseau des lauréats
  - Rencontres régionales et nationales
- Partage de ressources : mise à disposition de ressources documentaires

# Calendrier de l'appel à projets

- FAQ : en ligne début mai sur le la page web du Programme AVELO2 et AGIR
- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme AGIR : 16 juin 2021
- Analyse des candidatures et premiers lauréats : à partir de septembre 2021
- Contractualisation
  - Premier AAP : septembre-décembre 2021
  - Deuxième AAP : septembre-décembre 2022 (dates prévisionnelles)
- Fin des projets (AAP 2021 et 2022) : juin 2024

The screenshot shows the AVELO2 call for projects page on the AGIR platform. At the top, there are logos for the French Republic, ADEME, and the Agence pour la transition écologique. The page title is 'Appel à projet - EN COURS' with a deadline of 16/06/2021 - 16:00. The main heading is 'AVELO2' with the description: 'Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables'. Below this is a graphic of bicycle wheels and a 'Mobilité / Transport' tag. A text block explains the project's goal: to encourage cycling on the territory by developing a cycling policy, through the realization of a director's scheme, studies, experimentation of services, and communication campaigns. It lists objectives like strategic planning, modal shift, and events. The page is divided into three main sections: 'Préparez votre dossier' with a button 'ÊTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR', 'Déposez votre dossier' with a list of documents to upload (Annexes 1-5) and a 'DEPOSER UN DOSSIER' button, and 'CONTACTEZ-NOUS' with a 'CONTACTER L'ADEME' button. A 'CALENDRIER' section shows the timeline from 03/03/2021 to 16/06/2021. At the bottom, there is a link to 'CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME'.

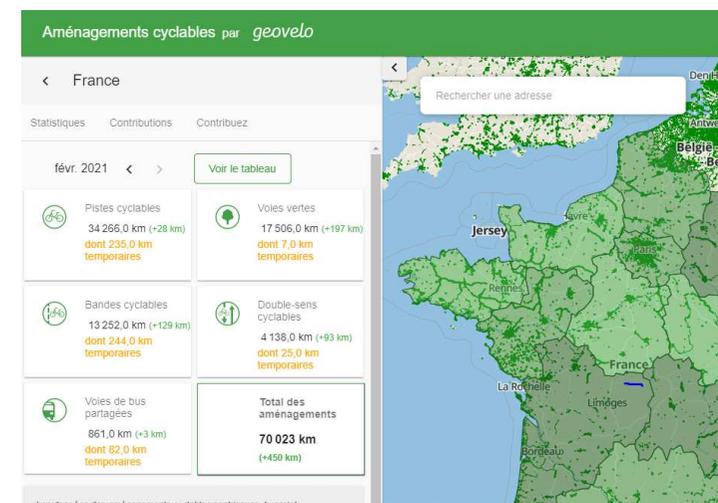
## Ressources documentaires en accès libre

- Cahier ressources « [Développer le système vélo dans les territoires](#) »
- Guide du Club des villes & territoires cyclables « [Le cout des politiques vélo](#) »
- Etude [Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France \(2020\)](#)
- [Etudes d'évaluation sur les services vélo](#) (2016 et mise à jour en cours pour 2021)
- Des [infographies](#) synthétiques
- La page « [Communauté vélo et Mobilité Actives](#) » via la Fabrique des Mobilités
- Ressources ADEME – « vélo » : <https://www.ademe.fr/mediatheque>
- Ressources du CEREMA
  - [Les schémas cyclables](#)
  - [Fiche 38 : La loi d'orientation des mobilités - Quelles évolutions en matière de planification de la mobilité ? - Cerema, 2020](#)
  - [Vélo Aménagements – Recommandations et retours d'expériences](#)
  - [Voirie pour tous](#)
  - [Vers des villes et des territoires 100% marchables, 100% cyclables](#)
- Centre de ressources généraliste sur la mobilité : <https://mobilidoc.fr/>

# En complément

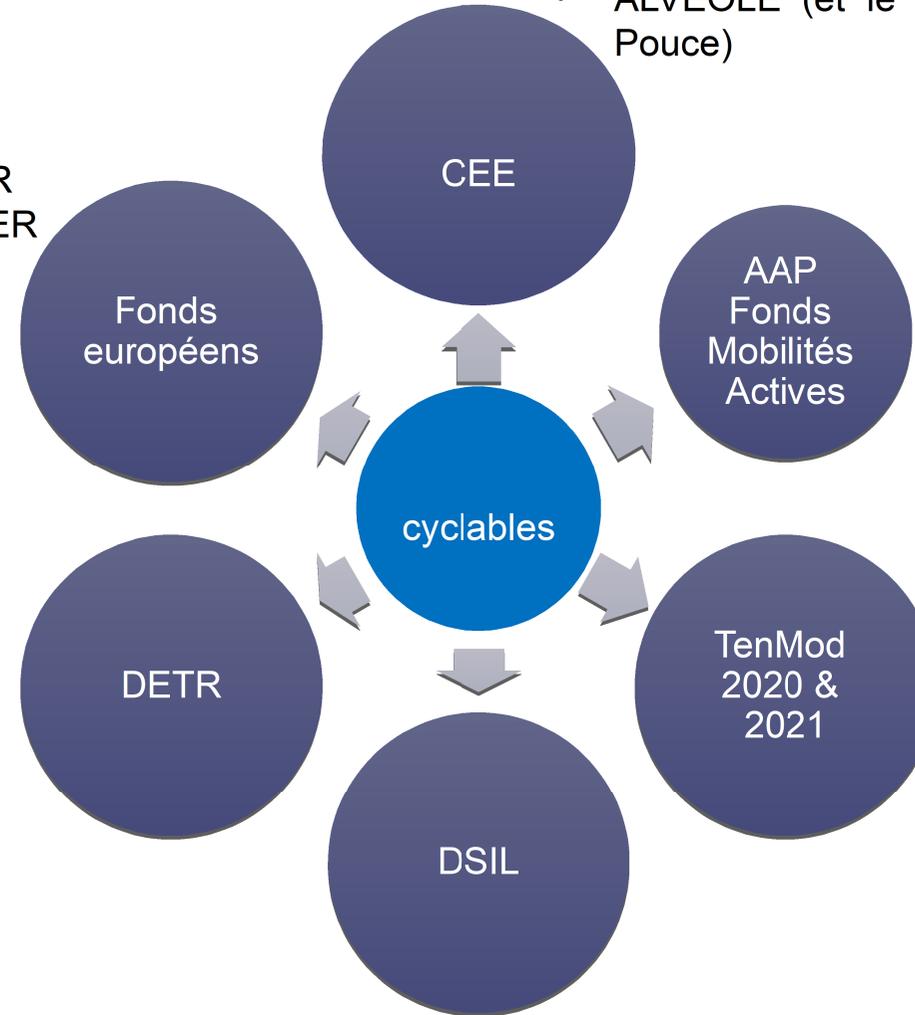
## Ressources et outils informatiques en accès libre

- [Datagir](#) (ex Ecolab), des données ouvertes pour une mobilité moins émettrice en CO2
- [Streetmix](#)
- [Les aménagement cyclables](#) : données OSM agrégées par Geovelo



## Exemples de dispositifs et d'actions en faveur des politiques cyclables

- FEDER
- FEADER



- AVELO
- Génération Vélo
- ALVEOLE (et le Coup de Pouce)

# Retrouvez toutes les informations sur

La Plateforme : **Agir pour la transition écologique**

[Appel à projets AVELO2](#)

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ADEME  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Agir pour la transition écologique  
Agence de la transition écologique

MON COMPTE

**PARTICULIERS**  
Adoptez un quotidien plus écologique :  
découvrez nos conseils et nos solutions pour  
vous accompagner à chaque moment de votre  
vie.  
> VOTRE ESPACE

**ENTREPRISES**  
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre  
de la transition écologique et énergétique :  
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que  
l'ensemble des aides et appuis financiers dont  
vous pouvez bénéficier.  
> VOTRE ESPACE

**COLLECTIVITÉS**  
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre  
de la transition écologique et énergétique :  
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que  
l'ensemble des aides et appuis financiers dont  
vous pouvez bénéficier.  
> VOTRE ESPACE

Contact : [aapavelo2@ademe.fr](mailto:aapavelo2@ademe.fr)

---

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ADEME/Service Transports et Mobilité**  
mathilde.pavageaumancheron@ademe.fr

